Réunion du Conseil d'administration de l'OBVLN

Procès-verbal de la rencontre du 21-09-2025

Sont présents Réjean Beauchemin, Patrice Rioux, Josée St-Amand et Alain Déry

Absente : Sylvie Proulx

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du 29 mai 2025

Alain propose l'adoption de l'ordre du jour et du PV du 29 mai.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

Plan d'action du comité environnement pour 2026

Réjean présente le plan d'action 2026. Josée souligne l'importance d'être membre des associations RAPPEL et COGESAF. Alain suggère que l'OBVLN rencontre les associations de lacs de Bolton-Est (ALT, Lac Long, APLN, les Sommets et les Berges du lac Nick) en 2026.
Le plan d'action est adopté à l'unanimité et Réjean finalisera le document pour l'envoyer à la Municipalité avant le 4 octobre 2025 pour la demande de subventions.

États financiers et budget 2025

Alain présente le bilan financier et l'état des résultats au 30 septembre 2025. Le total de l'avoir à cette date est de 1 066 $.

Relations avec les associations de lacs, en particulier l'APLN

Josée propose que les rencontres avec les associations se fassent en début de saison pour leur présenter le plan d'action. Une autre rencontre en fin de saison permettrait de présenter les résultats à leur AGA.

Patrice se questionne sur la façon de gérer le membership de l'APLN et les cotisations à l'OBVLN. Il suggère de faire comme avec les propriétaires des Berges du lac Nick qui, lors de leur renouvellement, ont la possibilité d'adhérer à l'OBVLN.

Josée discutera avec Isabelle Paris (APLN) du partage des responsabilités entre l'APLN et l'OBVLN et des rôles des agents de liaison (voir Plan de communication et de mobilisation - OBVLN 2026)

Plan de communication et de mobilisation

Josée présente le plan de communication 2026 dont l'objectif principal est d'accroître la notoriété et la crédibilité de l'OBVLN auprès des riverains du bassin versant du lac Nick et de tous les utilisateurs des plages et des installations autour des lacs.

Le plan propose, entre autres, de réaliser des capsules vidéos sur les actions posées et les résultats environnementaux. Les scénarios seront rédigés et validés par les membres du comité environnement de l'OBVLN. Les capsules seront accessibles sur le site Web de l'OBVLN, sa page Facebook et dans les différentes infolettres des associations de lacs et de la Municipalité.

Tous les membres du CA valident l'importance d'organiser une activité comme un brunch de levée de fonds à saveur environnementale. À cette occasion, un conférencier d'envergure animerait une rencontre éducative de sensibilisation sur un sujet d'intérêt, comme par exemple, les plantes envahissantes. La rencontre permettrait aussi de diffuser les capsules vidéos décrites dans le plan de communication. Cette activité est prévue le 17 mai 2026 avant l'AGA prévue à la fin mars 2026.

Réjean mentionne qu'un courriel de fin de saison sera envoyé aux membres de l'OBVLN en octobre. Cet envoi présentera les résultats environnementaux 2025 (incluant les actions au lac Deer). Ce sera l'occasion aussi d'inviter nos membres à visiter notre nouveau site Web.

Varia

Après les élections municipales de novembre prochain, Alain demeurera membre du CCE comme représentant de l'OBVLN. Il pourra suivre les prochaines étapes du projet de l'exutoire du lac Nick :

- Plan et devis automne 2025
- Certificat d'autorisation
- Règlement d'emprunt

Alain a fait les démarches auprès de la compagnie d'assurances BFL et a obtenu une assurance responsabilité avec échéance en novembre 2025. Il se charge du renouvellement pour 2026. Il présente aussi le budget 2026 avec un objectif de 80 membres dans le but de permettre toutes les actions prévues dans le plan d'action. Le budget est adopté à l'unanimité.

Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée à 11h35